

Conférence en ligne « Prévention des violences sexuelles intrafamiliales à l'École »

Problématique

Face à l'ampleur des violences sexuelles intrafamiliales, l'Éducation nationale a un rôle déterminant à jouer dans les actions de prévention, de protection et le repérage des élèves victimes. Conformément aux engagements de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), en particulier son article 19, et à la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, l'École doit instaurer un climat protecteur pour l'ensemble des élèves en vue notamment de favoriser la libération de la parole et l'identification des élèves victimes.

Cette conférence en ligne contribue à ces enjeux et a pour objectif de :

- sensibiliser les professionnels de l'Éducation nationale aux réalités, aux spécificités de l'inceste et à ses conséquences psychotraumatiques ;
- renforcer les connaissances et les compétences des personnels en matière de repérage et d'accompagnement des victimes en cas de révélation dans le cadre de l'École ;
- promouvoir des leviers concourant à la protection de l'enfance, en particulier l'éducation à la sexualité.

Public

35 participants maximum par académie désignés par les recteurs parmi :

- **en priorité, les équipes académiques de pilotage en éducation à la sexualité et les équipes de formateurs de formateurs en éducation à la sexualité ;**
- les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) ou leur représentant ;
- les adjoints aux DASEN chargés du premier degré (IEN-A) ;
- les conseillers techniques de santé et de service social auprès des recteurs ;
- les conseillers techniques pour les établissements et la vie scolaire auprès des recteurs ;
- les inspecteurs du premier degré (IEN) ;
- les IA-IPR EVS ;
- les enseignants (premier et second degrés).

Date et lieu

Le séminaire aura lieu à distance le **13 octobre de 14h à 17h30**.

Programme

14h00 – 14h10 OUVERTURE. La prévention des violences sexuelles intrafamiliales : un enjeu et une responsabilité incombant à tous par le directeur général de l'enseignement scolaire

14h20 – 15h10. Comprendre l'ampleur et les conséquences psychotraumatiques des violences sexuelles intrafamiliales

Intervenant : Mathieu Lacambre, psychiatre au centre hospitalier universitaire de Montpellier et responsable de la filière psychiatrie légale

15h10 – 15h50. Mieux appréhender le cadre légal et le circuit des informations préoccupantes et des signalements au procureur de la République

Intervenante : Magalie Carcel, conseillère technique de service social, DSDEN de l'Ille-et-Vilaine.

Pause (10 minutes)

16h00 – 16h40. Connaître les leviers éducatifs, de formation et de pilotage en matière de prévention des violences sexuelles

Intervenants :

- Robin Bosdeveix, directeur de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Créteil ;
- Laurence Communal, référente nationale pédagogique en éducation à la sexualité, Dgesco, et chargée de mission éducation à la sexualité, académie de Grenoble.

16h40 – 17h20. Table ronde : des partenariats associatifs pour les actions en direction des élèves

Intervenants :

- Sébastien Boueilh, fondateur et président de l'association Colosse aux pieds d'argile ;
- Stéphanie Caradec (ou sa représentante), directrice de l'association Le mouvement du nid.

Animation : bureau de la santé et de l'action sociale, Dgesco.

17h20 – 17h30. CONCLUSION par Didier Lacroix, chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, Dgesco